

Chers parents,

Trente-six heures après la diffusion du communiqué de Monsieur le Maire, décidée conjointement, la très grande majorité des familles en a désormais pris connaissance.

En tant que Présidente et Directrice de l'Association pour le Centre de Loisirs de Tarnos, nous souhaitons réaffirmer plusieurs points essentiels.

Dès que nous avons été informées de l'existence de l'audition d'une famille visant un animateur, nous avons immédiatement pris les mesures qui relevaient de notre responsabilité. À titre préventif, cet animateur a été suspendu de ses fonctions jusqu'à nouvel ordre afin de garantir le bon déroulement des investigations.

Une enquête est aujourd'hui en cours. Il appartient désormais à la gendarmerie de faire son travail, dans la plus grande objectivité. Nous collaborons pleinement avec les autorités afin que toute la lumière puisse être faite dans les meilleurs délais.

À ce stade, il est essentiel de rappeler que cette mesure conservatoire ne préjuge en rien de l'issue de la procédure. Le principe de la présomption d'innocence doit être respecté, comme il l'est pour toute personne mise en cause, tout en garantissant la protection de l'enfance qui demeure notre priorité absolue.

Par respect pour les personnes concernées, pour les familles et pour le bon déroulement de l'enquête, nous ne nous exprimerons pas sur le contenu de l'enquête ni sur les éléments couverts par les investigations.

Le contexte anxigène dans lequel nous vivons peut parfois susciter des réactions immédiates, des amalgames ou des jugements hâtifs, nous appelons chacun à faire preuve de discernement. Les émotions, les commentaires ou les débats publics ne doivent jamais prendre le pas sur l'intelligence collective, le respect des personnes et le travail des enquêteurs. C'est à ces derniers, et à eux seuls, qu'il appartient d'établir les faits.

Nous souhaitons également adresser un message de confiance et de soutien à l'ensemble de nos équipes d'animation qui débutent la saison estivale. Depuis de nombreuses années, elles accueillent les enfants avec professionnalisme, engagement et bienveillance. Elles méritent de pouvoir exercer leur mission sereinement.

Nous en appelons donc au sens des responsabilités de chacun. Nous demandons aux familles de ne pas solliciter ou interpeller les animateurs ni le personnel administratif au sujet de cette affaire. Ils ne sont ni concernés par l'enquête ni en mesure d'y répondre. Laissons-les accomplir leur mission auprès des enfants dans les meilleures conditions.

Quelle que soit l'issue de cette enquête, cette situation nous conduit d'ores et déjà à engager une réflexion sur le renforcement et la formalisation de nos procédures, de nos protocoles et de nos dispositifs de prévention.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et vise à garantir toujours davantage la protection des enfants accueillis, des familles, mais aussi de l'ensemble des professionnels dans l'exercice de leurs missions.

Notre association a toujours placé la sécurité, la qualité de l'accueil et le professionnalisme au cœur de son action. Nous continuerons à le faire avec la même exigence. Cela suppose que chacun fasse preuve de respect, de dignité, de retenue et de confiance dans le travail des enquêteurs.

C'est dans cet esprit de responsabilité collective que nous continuerons à agir, au service des enfants, des familles et de l'ensemble de notre communauté éducative.

La Présidente

Madame Bouguereau Chantal

La Directrice

Madame Chaise Isabelle